



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREMIER MINISTRE

**S . G . D . S . N**  
Agence nationale de la sécurité  
des systèmes d'information  
CERTA

Paris, le 03 décembre 2012  
N° CERTA-2012-AVI-697

Affaire suivie par :  
CERTA

## AVIS DU CERTA

### Objet : Vulnérabilité dans Dovecot

---

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>  
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2012-AVI-697>

---

### Gestion du document

Référence	CERTA-2012-AVI-697
Titre	Vulnérabilité dans Dovecot
Date de la première version	03 décembre 2012
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité Dovecot du 29 novembre 2012
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

## 1 Risque

Déni de service à distance.

## 2 Systèmes affectés

Dovecot versions antérieures à 2.1.11

## 3 Résumé

Une vulnérabilité a été corrigée dans *Dovecot*. Elle permet à un attaquant de provoquer un déni de service distance au moyen d'une recherche courriel spécialement conçue.

## 4 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

## **5 Documentation**

- Bulletin de sécurité Dovecot du 29 novembre 2012 :  
<http://www.dovecot.org/list/dovecot-news/2012-November/000235.html>

### **Gestion détaillée du document**

**03 décembre 2012** version initiale.